



# Retour pratique sur le plafonnement de l'ISF

Newsletter n°16-360 du 4 MAI 2016



JACQUES DUHEM



## Le principe du plafonnement de l'ISF

En application de l'article 885 V bis du CGI du redevable ayant son domicile fiscal en France est réduit de la **différence** entre

- d'une part, le total de cet impôt et des impôts dus en France et à l'étranger au titre des revenus et produits de l'année précédente ;
- et d'autre part, 75 % du total des revenus et produits mondiaux de l'année précédente.

## Comment obtenir le plafonnement ?

Il appartient au redevable d'appliquer le mécanisme du plafonnement, y compris lorsqu'il reporte le montant de la valeur de son patrimoine sur sa déclaration d'ensemble des revenus.

En effet, bien que, dans ce cas, l'ISF soit calculé par l'administration, le montant du plafonnement doit néanmoins être calculé par le redevable lui-même et reporté sur sa déclaration d'ensemble des revenus.

### Pratique :

Si vous êtes concerné, vous devez télécharger la fiche d'aide au calcul du plafonnement. Vous devez reporter le montant du plafonnement ainsi obtenu à la **ligne 9PV de la déclaration 2042 C**.





## Applications chiffrées

EXEMPLE 1	Bases Déclarées	Bases rectifiées
Base	4 500 000	6 500 000
ISF	30 471	54 167
Revenus	35 000	35 000
Impôts hors ISF	12 000	12 000
Plafonnement	OUI	OUI
ISF Du	14 250	14 250
EXEMPLE 2	Bases Déclarées	Bases rectifiées
Base	1 500 000	5 000 000
ISF	3 747	35 471
Revenus	35 000	35 000
Impôts hors ISF	12 000	12 000
Plafonnement	NON	OUI
ISF Du	3 747	14 250

Le déclarant qui bénéficie du plafonnement de l'ISF dispose donc au regard de cet impôt d'un statut d'intouchable. Aucun impôt supplémentaire ne pouvant lui être réclamé du fait du plafonnement.

En revanche, comme le montre l'exemple ci-dessous, le déclarant qui bénéficie du plafonnement de l'ISF devient vulnérable en cas de redressement au titre de l'impôt sur le revenu. La sanction porte alors à la fois sur l'ISF et sur l'IR.

	Bases Déclarées	Bases rectifiées
Base	5 000 000	5 000 000
ISF	35 471	35 471
Revenus	35 000	70 000
Impôts hors ISF	12 000	25 000
Plaft	OUI	OUI
ISF Du	14 250	27 500

**POUR UNE BONNE MAITRISE DE CE SUJET...  
RENDEZ VOUS POUR NOTRE FORMATION**

**Gestion stratégique de l'ISF...**

**Animée par JACQUES DUHEM et YASEMIN BAILLY SELVI**

**PROPOSEE A PARIS LE 25 MAI 2016**

**POUR OBTENIR DES DETAILS ET VOUS INSCRIRE A CETTE FORMATION**

[CLIQUEZ ICI](#)

## Nos prochaines formations

**STRATEGIES  
D'ENCAPSULEMENT**  
(1 jour)

**PARIS**

19 mai 2016

Pierre-Yves LAGARDE  
et Frédéric AUMONT

Je m'inscris ▶

**PATRIMOINE  
INTERNATIONAL**  
(1 jour)

**PARIS**

24 mai 2016

Yasmin BAILLY-SELVI

Je m'inscris ▶

**ISF PATRIMOINE  
PRIVE ET PRO**  
(1 jour)

**PARIS**

25 mai 2016

Jacques DUHEM  
Yasmin BAILLY-SELVI

Je m'inscris ▶

**FISCALITE CESSION  
D'ENTREPRISES**  
(1 jour)

**PARIS**

26 mai 2016

Jacques DUHEM

Je m'inscris ▶

ANTICIPER LES RISQUES DE  
DÉCÈS ET/OU D'INCAPACITÉ  
DU CHEF D'ENTREPRISE SUR  
L'OUTIL PROFESSIONNEL  
(1 JOUR)

**PARIS**

14 juin 2016

Frédéric AUMONT

Je m'inscris ▶

**Les sociétés  
holding**  
2 jours

**PARIS**

16 ET 17 juin 2016

Jacques DUHEM  
Pierre Yves LAGARDE

Je m'inscris ▶

ANTICIPER LES RISQUES DE  
DÉCÈS ET/OU D'INCAPACITÉ  
DU CHEF D'ENTREPRISE SUR  
L'OUTIL PROFESSIONNEL  
(1 JOUR)

**LYON**

21 juin 2016

Frédéric AUMONT

Je m'inscris ▶

**Stratégies  
retraite**  
1 jour

**MONTPELLIER**

23 juin 2016

Valérie BATIGNE

Je m'inscris ▶

**Stratégies  
retraite**  
1 jour

**PARIS**

30 juin 2016

Valérie BATIGNE

Je m'inscris ▶

---

## SEMINAIRE DE RENTREE

### JACQUES DUHEM STEPHANE PILLEYRE SERGE ANOUCHIAN FREDERIC FRISH

Nous vous proposons pour la cinquième année consécutive, notre séminaire de rentrée à CLERMONT FERRAND sur le thème de la pratique de l'ingénierie patrimoniale.

Une formation pour des praticiens par des praticiens.

Cette année interviendront, JACQUES DUHEM, STEPHANE PILLEYRE, SERGE ANOUCHIAN (Expert-comptable) et FREDERIC FRISH (Notaire)

Les thèmes d'actualités qui seront traités sont :

**Le statut de loueur en meublé... Comment anticiper et gérer ses difficultés d'application;**

**L'assurance-vie: A la recherche d'une sécurité et d'une optimisation dans l'ère post-Bacquet;**

**Financement des actifs patrimoniaux : Optimisation patrimoniale des prêts et des garanties.**



**Du 01/09/2016 au 02/09/2016**

